BILAN DU SUIVI DE LA MIGRATION POSTNUPIALE 2023 A TAFALÉCHAS (SAINT-SULPICE-LES-BOIS 19)

Décembre 2023 – Robin PETIT et Olivier VILLA

Figure 1: Vol de pigeons en migration (Robin PETIT)

Opération financée par :

UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement rural.
L'Europe investit dans les zones rurales.

NATURA 2000

I. RÉSUMÉ

Cette année un suivi de la migration des oiseaux a été réalisé par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du PNR Millevaches (PNRML) en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). L'Objectif de ce suivi était de préciser l'intensité du passage migratoire au niveau du Plateau de Millevaches. En effet, après plusieurs jours de suivis ponctuels en 2022, les dénombrements laissaient présager un passage important dans ce secteur (au moins 584 861 oiseaux sur 10 jours d'observation en 2022). La mise en place d'un suivi plus régulier (au moins 2 jours salariés par semaine) **entre le 16 août et le 11 novembre a permis de recenser 859 297 oiseaux de 64 espèces différentes.** Les pigeons (ramier et colombin) sont les plus nombreux avec 769 405 individus, suivi par le Pinson des arbres : 73 787 individus et l'Hirondelle rustique 3 235 ind.

Dix-sept espèces de rapaces ont été observées, totalisant 1 822 individus, principalement des bondrées apivores : 759 ind. comptabilisées fin août/début septembre et des milans royaux 723 ind. vus en octobre/novembre. Comme il s'agit de la première année de suivi sur ce site, les chiffres obtenus cette année pourront servir de référence pour les prochaines saisons.

Table des matières

I. RÉSUMÉ 1
II. INTRODUCTION 3
III. METHODE 4
IV. TEMPS PASSÉ 4
V. NOMBRE D'OBSERVATEURS 5
VI. PUBLIC ACCUEILLI SUR SITE 5
VII. CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES 6
VIII. RÉSULTATS 6
IX. CONCLUSION 11
X. REMERCIEMENTS 11

II. INTRODUCTION

Au chapitre de l'amélioration des connaissances, le Document d'Objectifs[i] de la ZPS Plateau de Millevaches, validé en 2011, met l'accent sur les populations nicheuses d'oiseaux d'intérêt communautaire (espèces rares ou menacées en Europe inscrites à la Directive Oiseaux 2009/147/CE). Par ailleurs, il identifie des enjeux autour de la sécurisation de l'espace de vol, notamment pour les rapaces, mais sans proposer d'études spécifiques à conduire pour mieux appréhender cette problématique. Alors que la révision du Document d'Objectifs est envisagée, il importe de préciser le niveau d'enjeu relatif au survol de la ZPS par les oiseaux migrateurs. En ce sens, une première étape consiste à quantifier le passage et à définir les principales modalités de vol choisies ici par les oiseaux migrateurs. C'est ainsi qu'après quelques journées d'observation prometteuses en 2022, le Puy des Pouges, à proximité du village de Tafalechas, sur la commune de Saint-Sulpice-les-Bois (19), a été retenu comme site pour observer et quantifier la migration postnuptiale des oiseaux. Culminant à 950 mètres au-dessus du niveau de la mer, placé sur l'escarpement est du plateau, il permet d'observer la manière dont les migrateurs entrent dans la ZPS, ou la contournent. Il est situé sur le couloir de migration central entre le nord-est et le sud-ouest de la France ce qui permet d'observer les oiseaux migrateurs qui traversent la Bourgogne-Franche-Comté puis le nord de l'Auvergne et qui passent ensuite entre Limoges et la Chaîne des Puys (voir les différents couloirs schématiques sur la Fig. 2).
La parcelle où est localisé le point d'observation est la propriété de la commune de Saint-Sulpice les Bois. La permanence a été assurée avec l'accord de Madame le maire.

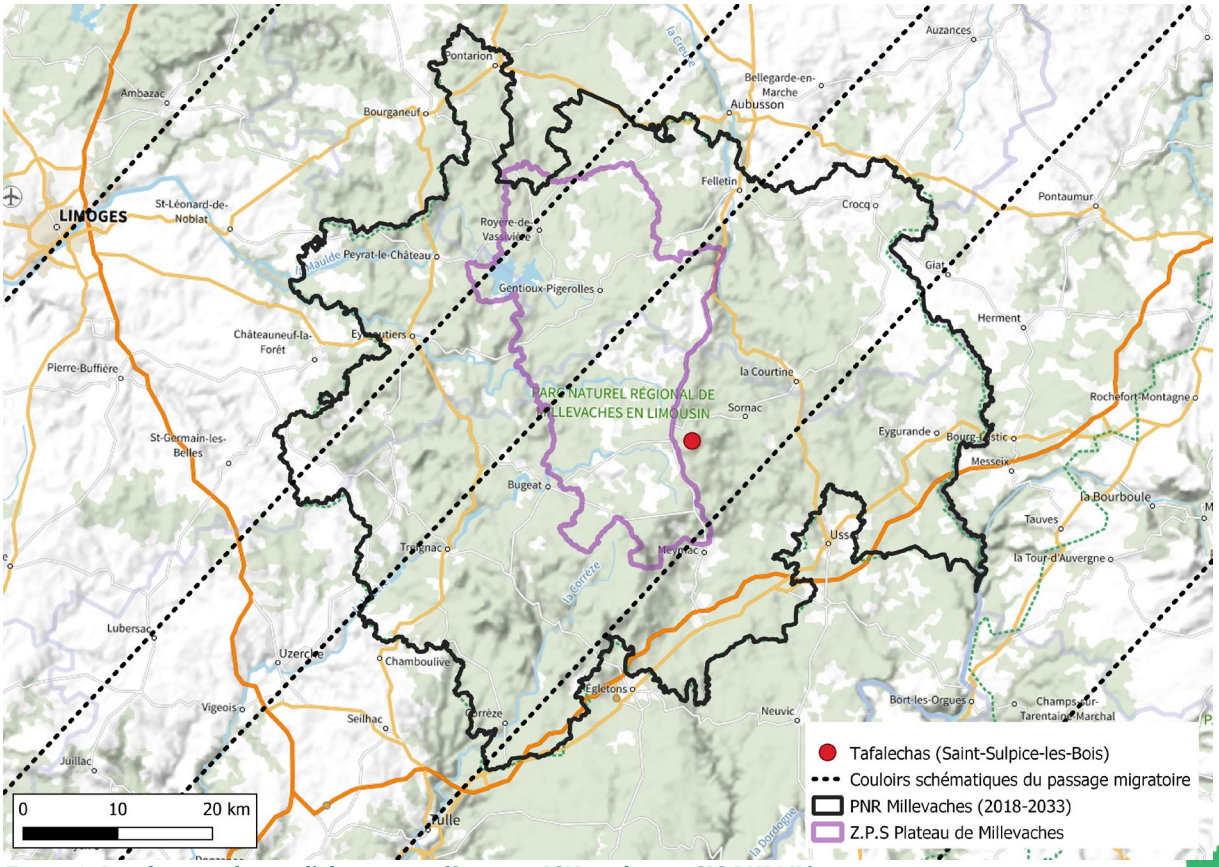

Figure 2: Localisation du site d'observation (Sources : IGN modernes, SIG PNRML)

III. METHODE

L'observation de la migration se fait depuis un point fixe idéalement situé sur un couloir de passage et qui doit permettre de suivre les oiseaux assez longtemps pour les différencier des oiseaux locaux et éviter les doubles comptages. Le point d'observation doit être adapté en fonction de la période de passage (postnuptiale ou prénuptiale).

L'observateur scrute la sphère d'observation, repère et suit les oiseaux susceptibles de migrer : espèce ou groupe dont la période de migration coïncide avec la date d'observation (*in Atlas des oiseaux migrateurs de France*)[ii], empruntant une trajectoire directe vers le sud (OSO à ESE), prenant une ascendance puis traçant vers le sud (OSO à ESE), etc. afin de ne pas comptabiliser des oiseaux locaux ou en halte. Les passereaux sont repérés à l'œil nu et identifiés si besoin aux jumelles alors que les autres oiseaux sont repérés aux jumelles puis identifiés si besoin à l'aide d'une longue-vue. Pour les rapaces et les grandes espèces un maximum de caractéristiques doit être recueilli si l'individu passe suffisamment près et si on a le temps de le détailler : âge, sexe, autre caractéristique particulière (mue aberrante, marquage), etc.

Le nombre d'oiseaux dans les groupes importants doit être compté et non estimé en utilisant la méthode dite du "saucissonnage". Cela correspond à calibrer une unité par estimation du nombre total puis à additionner ces différentes unités après avoir réalisé un balayage latéral d'une extrémité à l'autre du vol (avec les jumelles ou la longue-vue). Les unités 5, 10, voire 100, 500 ou 1 000 peuvent être retenues en fonction de l'importance du vol, mais aussi de sa configuration spatiale (volumétrique) et de sa vitesse de défilement. Lorsque cela est possible, il est intéressant de recompter des vols pour bien « se calibrer ». Quand plusieurs observateurs sont présents, compter certains vols chacun de son côté et comparer ensuite les résultats permet aussi d'appréhender et de corriger une marge d'erreur.

Les données sont récoltées dans une fiche dédiée ou sur un carnet par tranche horaire d'une heure. L'heure de début et l'heure de fin doivent être renseignées. Pendant chaque heure de suivi, chaque groupe ou individu isolé est saisi par espèce ce qui permet ensuite d'établir un total horaire en conservant le détail des groupes. Si le passage des passereaux est important des compteurs manuels (cliqueurs) peuvent être utilisés, dans ce cas seulement le total horaire par espèce est renseigné et non le détail des vols.

Les données d'observation de migrateurs et d'oiseaux locaux sont saisies dans la base de données naturalistes du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (GéoNature). Une saisie bilan par journée d'observation est réalisée sur le site https://www.trektellen.nl/?language=french pour que les résultats soient visibles par le grand-public à l'échelle nationale et européenne.

IV. TEMPS PASSÉ

En 2023, 32 journées et 11 demi-journées de suivi ont été assurées soit environ 38 journées effectives pour un total de 339 heures.

V. NOMBRE D'OBSERVATEURS

Deux salariés saisonniers ont été embauchés par le PNRML tour à tour pour 20 heures par semaines entre le 16 août et le 11 novembre :

- Justin BEAUGRAND-FORTUNEL entre le 16 août et le 28 septembre ;
- Pierre-Camille GAUTHERON entre le 1 octobre et le 11 novembre.

Des permanences ont aussi été effectuées par le technicien naturaliste du PNRML, Robin PETIT pour compléter le nombre de jours suivis. Des bénévoles ont aussi participé au suivi : 14 personnes ayant notamment répondu à l'appel fait par la LPO pour venir soutenir les salariés les weekends du 14/15 octobre et 21/22 octobre.

VI. PUBLIC ACCUEILLI SUR SITE

Le site d'observation étant localisé au bord d'un sentier de randonnées, au moins 160 personnes ont été contactées (promeneurs, curieux, habitants, salariés du PNRML). Des panneaux explicatifs sur la migration étaient placés en bordure du chemin pour fournir quelques informations supplémentaires sur la migration.

Figure 3 : Le site d'observation avec ses panneaux d'information mobiles

VII. CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Cette année une canicule tardive a été enregistrée sur la France entre le 17 et le 24 août. Sur le site, il a fait beau en général à cette période malgré quelques orages courant pendant l'été. Les conditions étaient bonnes pour observer le passage des migrateurs transsahariens. La météo clémente du mois de septembre à également fourni de bonnes conditions d'observation avec seulement quelques orages sporadiques. L'été indien s'est poursuivi jusqu'au 17 octobre puis la seconde moitié du mois a été marquée par des instabilités fréquentes avec de la pluie et du brouillard empêchant le suivi ou réduisant la visibilité très régulièrement. Ce temps pluvieux a perduré jusqu'à la fin du suivi. Il est tombé plus de 440 mm de pluie entre le 18 octobre et le 11 novembre (Sources : Résumé climatologique mensuel régional Météo France).

VIII. RÉSULTATS

(1) Nombre d'oiseaux observés

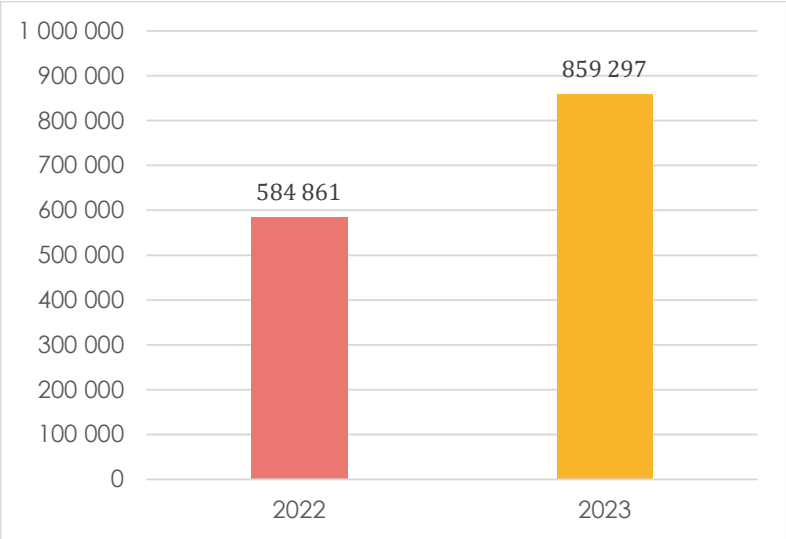

Figure 4: Histogrammes des effectifs de migrateurs observés à Tafalechas

Au total 859 297 oiseaux migrateurs ont été recensés sur un équivalent de 38 journées de comptage. Les 584 861 migrateurs comptabilisés en 2022 sont présentés ici à titre indicatif. Le nombre de journées (10 jours) effectuées l'an passé était beaucoup moins important. Celles-ci étaient principalement ciblées sur la période de migration des pigeons, groupe qui chaque année représente une part importante du total d'individus comptabilisés avec un passage qui peut être très concentré sur quelques jours.

(2) Nombre d'espèces contactées

Au total 61 espèces ont été identifiées (voir tableau 1), auxquelles s'ajoutent 11 taxons non identifiés précisément : Pigeon indéterminé, Pluvier indéterminé, Petit chevalier indéterminé, Busard indéterminé, Busard Saint-Martin/cendré/pâle, Faucon indéterminé, Alouette indéterminée, Hirondelle indéterminée, Grive indéterminée, Pipit indéterminé, Fringille indéterminé.

(3) Effectifs comptabilisés pour chaque espèce

Tableau 1: Effectifs 2023 pour chaque espèce observée (en gras : espèce inscrite à l'An I de la Directive Oiseaux)

Nom français	Nom latin	Effectif 2023	Nom français	Nom latin	Effectif 2023
Pigeon indéterminé	*Columba spec.*	746 128	**Pluvier indéterminé**	***Charadrius/Pluvialis sp.***	**24**
Pinson des arbres	*Fringilla coelebs*	73 787	Hirondelle indéterminée	*Hirundine sp.*	24
Pigeon ramier	*Columba palumbus*	22 597	**Alouette lulu**	***Lullula arborea***	**23**
Hirondelle rustique	*Hirundo rustica*	3 235	Bergeronnette des ruisseaux	*Motacilla cinerea*	23
Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbicum*	2 963	Grive litorne	*Turdus pilaris*	22
Alouette indéterminée	*Alaudidae spec.*	1 535	**Faucon émerillon**	***Falco columbarius***	**15**
Tarin des aulnes	*Spinus spinus*	1 438	Fringille indeterminé	*Fringilla spec.*	14
Alouette des champs	*Alauda arvensis*	1 131	Merle à plastron	*Turdus torquatus*	10
Bondrée apivore	***Pernis apivorus***	**759**	**Busard Saint-Martin**	***Circus cyaneus***	**9**
Milan royal	***Milvus milvus***	**723**	Verdier d'Europe	*Chloris chloris*	8
Linotte mélodieuse	*Linaria cannabina*	711	Mésange charbonnière	*Parus major*	7
Pigeon colombin	*Columba oenas*	680	Rougequeue noir	*Phoenicurus ochruros*	7
Grand Cormoran	*Phalacrocorax carbo*	677	**Grande Aigrette**	***Ardea alba***	**5**
Grive indéterminée	*Turdus spec.*	524	Guêpier d'Europe	*Merops apiaster*	5
Étourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris*	388	Faucon hobereau	*Falco subbuteo*	5
Grive musicienne	*Turdus philomelos*	252	Gobemouche noir	*Ficedula hypoleuca*	5
Grue cendrée	***Grus grus***	**167**	Goéland brun	*Larus fuscus*	4
Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis*	160	**Aigle botté**	***Hieraaetus pennatus***	**4**
Bergeronnette grise	*Motacilla alba*	147	**Busard indéterminé**	***Circus spec.***	**4**
Pipit farlouse	*Anthus pratensis*	147	Merle noir	*Turdus merula*	4
Grive draine	*Turdus viscivorus*	145	Pipit indéterminé	*Anthus spec.*	4
Milan noir	***Milvus migrans***	**81**	Petit chevalier indéterminé	*Charadriidae sp.*	3
Bergeronnette printanière	*Motacilla flava*	79	**Circaète Jean-le-Blanc**	***Circaetus gallicus***	**3**
Busard des roseaux	***Circus aeruginosus***	**77**	Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur*	2
Pinson du Nord	*Fringilla montifringilla*	61	Héron cendré	*Ardea cinerea*	2
Grive mauvis	*Turdus iliacus*	59	**Busard Saint-Martin/cendré/pâle**	***Circus cyaneus/pygargus/macrourus***	**2**
Cigogne noire	***Ciconia nigra***	**52**	Grand Corbeau	*Corvus corax*	2
Pipit des arbres	*Anthus trivialis*	51	Faucon indéterminé	*Falco spec.*	1
Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus*	49	Perruche ondulée	*Melopsittacus undulatus*	1
Gros-bec casse-noyaux	*Coccothraustes coccothraustes*	38	Rougegorge familier	*Erithacus rubecula*	1
Mésange bleue	*Cyanistes caeruleus*	33	Tarier des prés	*Saxicola rubetra*	1
Martinet noir	*Apus apus*	32	Goéland leucophée	*Larus michahellis*	1
Balbuzard pêcheur	***Pandion haliaetus***	**31**	**Élanion blanc**	***Elanus caeruleus***	1
Buse variable	*Buteo buteo*	29	**Busard pâle**	***Circus macrourus***	**1**
Bruant des roseaux	*Emberiza schoeniclus*	29	**Faucon pèlerin**	***Falco peregrinus***	**1**
Épervier d'Europe	*Accipiter nisus*	27			
Bruant jaune	*Emberiza citrinella*	27			

(4) Résultats commentés pour quelques espèces

a) Pigeons

Effectif saison 2023 : 769 405

Les effectifs totaux sont ici additionnés pour les 3 catégories : Pigeon indéterminé : 746 128 ; Pigeon ramier 22 597 et Pigeon colombin : 680 soit au total 769 405 individus. Les pigeons représentent 90 % des effectifs des oiseaux migrateurs contactés cette saison. Entre le 15 et le 17 octobre, 584 131 individus ont pu être dénombrés, le passage de cette espèce sur l'est du Plateau de Millevaches est concentré sur quelques jours avec un pic le plus souvent entre le 14 et le 18 octobre. Le 16 octobre une migration de pigeons phénoménale a été observée sur la commune de Saint-Angel dans les Combrailles (63), **1 295 039 individus ont été dénombré, ce qui constitue un record mondial sur une seule journée**. Ce jour-là, 50 108 individus ont été observés à Tafalechas, 460 428 le lendemain (top jour). On peut supposer que ceux observés sur le site le 17 octobre avaient déjà été comptabilisés la veille à Saint-Angel, situé à 64 km sur le même couloir. La grande partie qui manque a dû passer plus à l'est le long de l'A89 et un peu plus au nord du Plateau de Millevaches. **Au moins 1,25 millions pigeons ont été dénombrés sur le Plateau de Millevaches cette saison si l'on ajoute les chiffres obtenus par d'autres observateurs sans risque de double comptage.** Les 23 et 24 octobre, il y a eu un déblocage météo avec des passages conséquents et il n'y avait personne sur le site. Après le 25 octobre, le flux se décale sur la bordure ouest du plateau et il vaut mieux observer sur un autre site (au Puy de Senigour à Tarnac par exemple).

b) Grue cendrée

Effectif saison 2023 : 167

Peu d'oiseaux ont été observés cette année. En plus d'être situé en bordure est du couloir principal de passage, cet automne les conditions météo ont été douces et le passage des grues n'a pas été important avant le 22 novembre sur le Limousin. Dans l'ensemble de la France, la migration n'a pas été marquée avant le 15 novembre. Ce passage tardif sans être exceptionnel pour cette espèce migratrice partielle est assez inhabituel.

c) Cigogne noire

Effectif saison 2023 : 52

Un total saisonnier intéressant pour cette espèce qui migre de mi-août à début octobre. La journée du 25 septembre, 20 individus ont été dénombrés dont un groupe de 19 individus. L'espèce migre généralement en petits groupes de moins de 10 oiseaux, elle peut passer facilement inaperçue lorsqu'elle vole haut en altitude, lors des belles journées estivales avec un ciel sans nuages.

d) Grand cormoran

Effectif saison 2023 : 677

Le Grand cormoran a été observé d'août à novembre. C'est l'une des espèces que l'on peut contacter pendant toute la saison de suivi, bien qu'elle soit plus fréquente en octobre/novembre. Quatre-vingt-dix-neuf individus ont été contactés le 10 octobre, ce qui constitue le top jour pour cette saison. Les journées à 100/150 individus constituent généralement les pics de passage sur le Plateau de Millevaches.

e) Bondrée apivore

Effectif saison 2023 : 759

Bel effectif obtenu pour cette espèce cette année (pic jour : 245 inds. le 30 août). Jusqu'à présent très peu de suivi régulier de la migration ont été mis en place sur la Montagne Limousine au moment du passage des bondrées (mi-août/mi-septembre), les anciennes données datent des années 90. Il sera intéressant de suivre l'évolution de ce rapace dans le temps. Les données des sites suivis régulièrement en France indiquent une stabilité des effectifs migrateurs pour cette espèce qui semble se raréfier en tant que nicheuse.

f) Busard des roseaux

Effectif saison 2023 : 77

Après le Milan royal, c'est le rapace que l'on peut observer le plus régulièrement au cours du suivi entre août et fin octobre. Cette saison, il a principalement été contacté au mois de septembre : 49 individus (top jour : 7 inds. le 13 septembre). Il n'y a pas eu d'observation au mois de novembre. Chaque année 1 à 2 individus retardataires sont contactés en Limousin au début de ce mois. Le couloir de passage est assez large pour cette espèce qui peut être contactée dans l'ensemble de la région. Un autre observateur a pu contacter 84 individus sur la commune de Javerdat (87, en limite de la Charente) pendant les mêmes périodes de suivi (données Faune Limousin).

g) Milan royal

Effectif saison 2023 : 723

En moyenne 23 oiseaux ont été observés en migration par jour de présence (n = 31). Il n'y a pas eu de grosse journée de passage cette saison (top jour 104 ind. le 22 octobre). Les conditions climatiques clémentes ont permis aux oiseaux de stationner dans le Massif Central. Des mouvements vers le sud-ouest ont été enregistrés plus tard au mois de novembre lors du changement d'orientation du vent vers le nord-est et l'arrivée des premiers froids.

h) Milan noir

Effectif saison 2023 : 81

Le pic du passage pour cette espèce à lieu fin juillet/début août en Limousin. Le suivi à partir du 15 août ne permet de contacter qu'une petite partie des milans noirs qui passent par le Plateau de Millevaches. Le Milan noir est le rapace migrateur qui survole en plus grand nombre la France chaque année. En 2023, 79 400 milans noirs ont été observés en migration au Col du Soulor (64) (source : Trektellen).

i) Alouettes

Effectif saison 2023 : 2 689

Parmi les 2 689 alouettes observées en migration, seulement 23 ont pu être identifiées comme étant des alouettes lulus, 1 131 étaient des alouettes des champs et 1 535 sont restées non identifiées.

j) Merle à plastron

Effectif saison 2023 : 10

Cette espèce montagnarde est régulière sur le Plateau de Millevaches. Dix individus ont pu être comptabilisés en migration active et l'espèce a aussi été contactée plusieurs fois en halte sur le site. On retrouve de nombreux arbres à baies (sorbiers, houx, aubépines) dans les coupes forestières et les landes sèches environnantes. Six oiseaux se nourrissaient ensemble dans un sorbier le 19 octobre.

k) Pinson des arbres

Effectif saison 2023 : 73 787

Après les pigeons, c'est l'espèce que l'on peut contacter en plus grand nombre. Le passage du Pinson des arbres se fait principalement dans le mois d'octobre. Les conditions météos défavorables pendant ce mois ont limitées le nombre de journée ou demi-journée suivies à 18 en 2023. Une permanence quotidienne en octobre permettrait de comptabiliser plus d'individus. Quand la météo est défavorable trop longtemps, les pinsons migrent même sous la pluie.

l) Tarin des aulnes

Effectif saison 2023 : 1 438

Il n'est pas toujours facile de différencier les tarins en migration active des oiseaux en halte ou hivernants qui peuvent stationner au abord du site. Cette année, le passage était marqué. Dans le Cantal, sur le site de Prat de Bouc, plus de 28 960 individus ont été dénombrés cette saison. Un afflux important a donc été noté dans le Massif Central cet automne.

(5) Migration des papillons de jours

Tableau 2: Effectifs 2023 pour chaque espèce de papillons migratrices

Nom français	Nom latin	Effectif
Vulcain	*Vanessa atalanta*	586
Souci	*Colias crocea*	104
Azuré porte-queue	*Lampides boeticus*	6
Paon du jour	Agalis io	5
Piéride indéterminée	*Pieris sp.*	4

Quand le vent est contraire au sens de la migration (secteur sud) les papillons migrateurs volent à proximité du sol et peuvent être détectés de la fin de l'été à l'automne. Au total 705 papillons migrateurs ont été observés, 4 espèces identifiées précisément et des piérides indéterminées (compliquées à identifier lors d'un passage en vol rapide). Le Vulcain est la principale espèce détectée en migration avec un total de 586 individus (top jour : 92 individus le 9 octobre).

IX. CONCLUSION

Les résultats de comptage de l'automne 2023 montrent que le site de Tafaléchas est idéalement placé pour étudier le passage migratoire post-nuptial des oiseaux dans l'ouest du Massif Central. Certaines espèces y passent massivement, comme les pigeons, alors que d'autres (la plupart) survolent le site dans des proportions tout à fait comparables à celles enregistrées sur d'autres sites continentaux. La diversité des espèces en halte autour du point d'observation est également très satisfaisante.
Toutefois, c'est l'assiduité du suivi qui permettra de mieux positionner le site au sein du réseau métropolitain de suivi de la migration. En effet, s'il existe de nombreux sites de suivis automnaux en France continentale, rares sont ceux où est assurée une permanence continue du 15 août au 15 novembre, notamment dans l'ouest du Massif Central. Or, telle est bien la condition préalable à la description d'une phénologie de passage et à la détermination des voies préférentielles de passage chaque année.
Sur la base des suivis partiels réalisés en 2022 et 2023, la perspective de renforcer ce suivi est donc motivante à plusieurs titres :

- Affiner la compréhension des modalités de passage migratoire en fonction des conditions météo (direction, altitude),
- Décrire les phénomènes de halte dans les habitats naturels proches du point d'observation (prairies, landes, friches),
- Sensibiliser le public qui fréquente spontanément le site.

X. REMERCIEMENTS

Le PNR Ml remercie la mairie de Saint-Sulpice-les-Bois pour l'autorisation d'accès à la parcelle ainsi que tous les observateurs ayant contribué aux comptages.
Nous adressons également nos sincères remerciements à Justin, Camille, Robin et aux bénévoles pour la qualité de leur travail, la pédagogie proposée aux visiteurs de passage, et leur résistance aux aléas climatiques...

---

i Plan de gestion d'un site Natura 2000 qui définit les actions à mettre en œuvre pour répondre à des objectifs de conservation des espèces et habitats menacés à l'échelle européenne. Il est basé sur un diagnostic du contexte local (environnemental et socio-économique) et peu évoluer dans le temps en fonction de l'acquisition de nouvelles connaissances, l'apparition de nouveaux enjeux ou nouvelles menaces.

ii Dupuy J. & Sallé L. (coord.) 2022. – *Atlas des oiseaux migrateurs de France*. LPO, Rochefort ; Biotope Éditions, Mèze ; Muséum National d'Histoire naturelle, Paris, 1 122 pages. (collection Inventaires et biodiversité).